



2015 – n°01

LA VOIX DE L'ATMF

Journal de l'Association des Travailleurs Maghrébins de France



DOSSIER
L'ATMF SE MOBILISE
POUR LES CHIBANI-A-S

NOS ASSOCIATIONS
EN MOUVEMENT



Présentation de l'ATMF

A l'origine, l'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) faisait partie de l'Association des Marocains en France (AMF), créée en 1961 par des militant-e-s politiques appartenant à l'Union nationale des forces populaires (UNFP) dont le leader était Mehdi Ben Barka.

En 1975, l'AMF se scinde en deux : l'AMF et l'AMF-coordination des sections. Cette dernière devient, en janvier 1982 l'Association des Travailleurs Marocains de France (ATMF).

En 2000, lors de son 7e Congrès, l'ATMF prend le nom d'Association des Travailleurs Maghrébins de France.

Composition et principes

L'ATMF est une fédération de 18 associations membres réparties sur tout le territoire et qui partagent ensemble les valeurs communes fondamentales, définies dans la charte de l'ATMF.

Association démocratique, progressiste, laïque et indépendante de tous pouvoirs, porteuse de valeurs de fraternité, d'égalité et de liberté, elle puise ses racines dans les grandes luttes qui ont marqué l'histoire de l'immigration :

- Soutien aux mouvements de libération des pays du Maghreb
- Lutttes syndicales pour la dignité et les droits des travailleurs immigrés
- Lutttes des travailleurs immigrés pour un logement décent et contre les marchands de sommeil privés et institutionnels
- Mobilisations contre le racisme, la xénophobie et l'islamophobie
- Mobilisations contre toutes les lois anti-immigrés
- Défense des droits de l'Homme au Maghreb
- Défense de la dignité des chibanis
- Défense des droits des sans-papiers
- Solidarité internationale

C'est autour de ces conceptions et préoccupations citoyennes que s'inscrit toujours l'action de l'ATMF.

Sommaire

- 3** Présentation de l'ATMF
- 4** Sommaire
- 5** Editorial
- 6** Campagne de l'ATMF pour la carte de résident
- 7** Campagne de l'ATMF de solidarité avec Gaza
- 9-19** Dossier spécial : la mobilisation de l'ATMF pour les Chibani-a-s
- 20** Documentaire de la Compagnie Espace-Temps
- 21** Défense des sans-papiers (Saint-Denis)
- 22** Chaîne humaine pour les migrants (Strasbourg)
- 23** Défense des droits de l'Homme (Dijon)
- 24** Conférence sur les droits de l'Homme au Maroc (Nancy, Dijon et Strasbourg)
- 25** Les permanences juridiques et administratives (National)
- 26** Mobilisation pour les anciens mineurs (AMMN)
- 28** Spectacles musicaux (Nancy)
- 29** Quinzaine culturelle (Sens)
- 30** Festival Migrations (BHL)
- 31** Festival « Au cœur du Jas » (Aix)
- 32** Présentation des activités de l'ATMF Sens
- 33** Présentation des activités l'ATMF Nancy
- 34** Repas et sorties solidaires (Rennes)
- 35** Repas solidaires et activités pour l'autonomie (Reims)
- 36** Repas-débats et repas solidaires (Paris)
- 37** Fête des voisins (Aix)
- 38** Activités du centre de loisirs (Aix)

Editorial

Une nouvelle publication pour l'ATMF

Après un temps d'absence, Z'Migri News fait peau neuve et devient La Voix de l'ATMF !

Pour ce premier numéro, nous avons choisi le thème «Nos associations en mouvement» : une manière de rappeler que chaque jour, aux quatre coins de la France, les membres de l'ATMF se mobilisent pour défendre les valeurs et les objectifs de l'association.

A travers ces pages, nous vous invitons à découvrir les événements qui ont marqué la vie des membres du réseau de l'ATMF et rythmé l'année 2014. Ces activités sont extrêmement diversifiées, à l'image de notre réseau: mobilisations politiques, travail d'information et d'échanges (colloques, séminaires, conférences...), travail sur le lien social (groupes de paroles, club d'amitiés et d'échanges, loisirs pour la jeunesse, sorties...) et activités culturelles (concert, danse, chant,...). Cette diversité prouve également la capacité de l'ATMF à répondre aux nombreuses attentes de ses militants et du public qu'elle accompagne.

En intervenant dans tous ces domaines, l'ATMF est devenue, au fil des années, un acteur majeur de la défense des droits des migrants, mais aussi de leur accompagnement au quotidien.

Bonne lecture,

L'ATMF

Campagne pour la carte de résident

Campagne de l'ATMF

Rendez-nous la carte de résident !

► L'ATMF a tenu un stand à la Fête de l'Humanité du 12 au 14 septembre 2014 sur le thème «Rendez nous la carte de résident!» avec une participation importante de nos associations membres (Aix-en-Provence, Argenteuil, AMMN, Bagneux, Dijon, Gennevilliers, Paris, Nancy, Nantes, Rennes, Saint-Avoid, Saint-Denis et Strasbourg) et d'une vingtaine de militant(e)s.

Notre réseau ATMF engagé dans la campagne «Rendez nous la carte de résident!» a fait de ces trois jours un moment fort de mobilisation pour faire connaître cette campagne revendiquant le retour à la délivrance automatique de la carte de résident valable 10 ans et renouvelable de plein droit, comme prévu par la loi de 1984, afin d'en finir avec l'arbitraire et précarité, et favoriser l'autonomie, l'insertion et l'égalité des personnes étrangères

en France.

A l'occasion de la Fête de l'Humanité nous avons distribué le manifeste et la carte postale créés pour cette campagne. Nous avons également réalisé des portraits sur une carte de résident qui a attiré l'attention d'un grand nombre de personnes. Nous avons, par ailleurs, récolté 783 signatures pour la pétition et récupéré 537 cartes postales que nous avons adressé au Président de la République.

Le débat organisé le samedi 13 septembre a constitué une étape importante de cette campagne, avec la participation de trois membres de la FASTI et de deux membres de collectifs de sans papiers animés par un membre de l'ATMF.

La rencontre a suscité un échange riche en interventions, témoignages, et propositions pertinentes pour la suite de la mobilisation.



Solidarité internationale

Campagne de l'ATMF

Solidarité avec Gaza

► **Face à l'attaque de la bande de Gaza par les forces armées israéliennes durant l'été 2014, de très nombreuses associations se sont mobilisées pour soutenir la lutte du peuple palestinien et dénoncer les violences israéliennes.**

Historiquement engagées dans la cause palestinienne, l'ATMF et ses associations membres se sont levées à travers toute la France pour défendre les droits des Palestiniens.

Des communiqués, des interpellations des pouvoirs publics, des débats et des manifestations se sont succédés durant les mois de juillet et août pour faire pression afin que cessent ces attaques.

Le 10 juillet, le communiqué suivant a été publié par un groupement d'associations, dont l'ATMF :
« Ces dernières semaines, Israël a durci sa campagne de répression contre les Palestiniens, procédant à des centaines d'arrestations, démolissant les maisons, bombardant, assassinant, et poussant le crime jusqu'à brûler vif le jeune martyr Mohammed Abu Khdeir.

Depuis, l'armée israélienne a redoublé ses bombardements causant la mort de plusieurs familles dans la bande de Gaza. Partout en Palestine occupée, les Palestiniens se révoltent et affrontent l'armée et la police israéliennes. L'unité du peuple palestinien s'affirme une fois encore dans la lutte contre l'occupant, et des opérations armées de la résistance palestinienne font désormais écho à la mobilisation populaire.



Ce nouvel embrasement vient ponctuer des décennies de politiques et de projets coloniaux pour déposséder et expulser les Palestiniens de leur terre. Tous les moyens sont bons pour tenter de faire plier la résistance palestinienne :

Solidarité internationale

«Détruire des villages, commettre des massacres, déraciner les arbres, construire des murs, imposer des blocus et des couvre-feux. Et plusieurs centaines de milliers de Palestiniens sont déjà passés par les geôles israéliennes.

L'État et les colons sionistes bénéficient néanmoins d'une impunité totale auprès de la « communauté internationale » qui ne manque pourtant pas une occasion pour condamner les actes de résistance du peuple palestinien sous occupation. Cette complicité affligeante ne saurait nous laisser indifférents. C'est pourquoi nous affirmons notre soutien total à la résistance palestinienne et nous engageons à renforcer nos actions dans le cadre de la campagne BDS – Boycott, Désinvestissement, Sanctions.

Nos exigeons :

- Halte à l'agression contre Gaza
- Soutien total et inconditionnel à la résistance palestinienne sous toutes ses formes
- Liberté pour tous les prisonniers palestiniens
- Soutiens à la campagne BDS-Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre l'Etat d'Israel
- Halte au silence complice de la «communauté internationale».





Mobilisation de l'ATMF pour les chibani-a-s

Dossier

Après la mise en place d'une mission parlementaire sur la question des chibani-a-s, qui a rendu son rapport en juillet 2013, les associations membres de l'ATMF continuent à se mobiliser afin de défendre les droits des migrants âgés.

Cette mobilisation s'accompagne également d'actions pour favoriser leur participation dans la vie locale.

Dossier : mobilisation pour les chibanis

Séminaire de l'ATMF National

Mission de l'Assemblée nationale

► Le vendredi 5 décembre, l'ATMF National organisait un séminaire intitulé « Mission parlementaire sur les vieux migrants : deux ans après, quelles avancées ? ».

A la suite de la publication du rapport de la mission de l'Assemblée nationale sur les migrants âgés, l'ATMF proposait ainsi de faire un état des lieux sur les réformes découlant du diagnostic et des propositions de cette mission, ainsi que des idées pour continuer la lutte pour faire avancer les droits des chibani-a-s.

Deux tables-rondes réunissant chacune quatre acteurs engagés sur ces questions étaient organisées, en alternant exposé des intervenants et temps de débat avec le public.

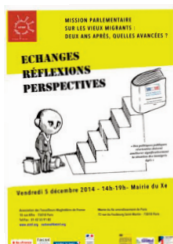


Première table-ronde : « Deux ans après la mission d'information sur les vieux migrants, quelles avancées ? »

Nacer El Idrissi, coordinateur et membre du Bureau de l'ATMF est d'abord intervenu pour présenter le séminaire et le contexte dans lequel il a été organisé, ainsi que les mobilisations des vieux migrants et de leurs soutiens.

Antoine Math, chercheur et membre du CATRED et du GISTI est revenu sur les trois temps forts de la mission : d'abord son déroulement, le rapport auquel elle a donné lieu, puis les actions concrètes après sa publication. Il a souligné qu'il était très satisfaisant qu'une telle mission ait été créée et qu'elle envoyait un signal positif. Il a été plus nuancé sur le rapport en lui-même, car si le diagnostic des problèmes des chibani-a-s qu'il établit est pertinent, le chercheur juge les 82 propositions comme étant plus ou moins intéressantes et peu audacieuses. Surtout les suites données à ce rapport sont plutôt décevantes, car très peu de propositions ont été réalisées concrètement depuis.

Dossier : mobilisation pour les chibanis



Omar Samaoli, enseignant-gerontologue, a ensuite pris la parole, en s'interrogeant sur la place des chibani-a-s dans les politiques publiques. En effet, ils sont souvent laissés de côté et leurs besoins ne sont pas pris en compte.

Pourtant, bien que spécifiques, les problèmes auxquels font face les immigrés âgés sont très proches de ceux de toutes les personnes âgées en France. Il a plaidé pour une meilleure prise en compte de leurs projets de vie et une meilleure prise en charge gériatrique, ainsi qu'un meilleur accès aux droits.

C'était ensuite au tour d'**Alexis Bachelay**, député des Hauts-de-Seine et rapporteur de la mission de prendre la parole pour présenter le travail de celle-ci. Après être revenu sur une partie des difficultés que les chibani-a-s connaissent, il a présenté les avancées que le rapport a permises, notamment avec des amendements déposés à l'occasion du vote de la loi ALUR, la mise en place de médiations avec des

assistantes sociales dans les foyers ADOMA, la rénovation de certains foyers, un moratoire sur les contrôles ciblés... Ainsi que la mise en place d'une procédure de facilitation de la naturalisation à l'occasion du vote de la loi sur le vieillissement.

Deuxième table-ronde : « Echanges, réflexions et perspectives de mobilisation »

Cette seconde table-ronde était animée par **Alliatte Chiahou**, de l'ATMF Argenteuil.

Sylvie Emsellem, chargée de mission

à l'Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO) était la première intervenante de cette table-ronde. Elle a d'abord constaté un problème dans le modèle d'intégration républicaine dans tout le pays ; avant de souligner que tous les constats des problèmes que connaissent les chibani-a-s étaient prévisibles depuis longtemps.



Dossier : mobilisation pour les chibanis

Elle a défini les politiques publiques actuelles comme étant très paradoxales, puisque les institutions financent des projets pour améliorer le recours aux droits des immigrés âgés, tout en maintenant des blocages administratifs à travers des dispositions qui bloquent leur recours aux droits.

Afin de pallier ces blocages administratifs, elle a suggéré d'aider les migrants âgés à recourir à leurs droits en leur fournissant des courriers types à adresser aux administrations qui ne les respectent pas.

Annie Rideau, membre du collectif SOS Chibanis 66 a pris la relève, en expliquant que même si les chibani-a-s n'avaient pas de grands espoirs après cette mission, beaucoup avaient été déçus des propositions et de leur faible mise en œuvre. L'un des vœux très importants qu'ils avaient formulé était un alignement des conditions de résidence dans toutes les administrations pour pouvoir bénéficier de toutes les aides, mais cette demande n'a pas eu de suites. Elle est également revenue sur les grandes difficultés que les chibanis connaissent du fait de mauvaises informations données par les administrations et des contrôles

ciblés dont ils étaient victimes.

Plusieurs d'entre eux sont donc désormais obligés de rembourser des sommes élevées aux administrations, malgré leurs revenus très faibles.

Enfin, le séminaire s'est conclu avec l'intervention de **Boualam Azahoum**, de l'Association El Ghorba à Lyon. Il a parlé de l'association « La Case de Santé » à Toulouse, qui intervient notamment auprès des migrants âgés, et qui est actuellement en lutte pour maintenir son existence. Sur les droits des chibani-a-s, Boualam Azahoum a expliqué l'importance pour eux de pouvoir circuler librement, vivre avec leurs familles et s'installer là où ils le veulent. En guise de conclusion, il a rappelé que l'augmentation du nombre de chibanis dans les années à venir rendait la prise en compte des problématiques qui les touchent encore plus urgentes.

L'ATMF a publié les actes de ce séminaire, qui reprennent intégralement toutes les interventions. Pour les retrouver, en version PDF, rendez vous sur notre site Internet : www.atmf.org, rubrique «Nos mobilisations» et «Migrants vieillissants».

Dossier : mobilisation pour les chibanis

Séminaire de l'ATMF Argenteuil

L'accès aux droits pour les migrants âgés

L'ATMF Argenteuil a organisé un séminaire sur l'accès aux droits sociaux pour les chibani-a-s. Ce séminaire a permis de faire le point sur les problématiques qui touchent spécifiquement les migrants âgés. Nous vous proposons de découvrir ici une partie des actes publiés suite à cette journée de débats.

▶ A travers ce séminaire, l'ATMF Argenteuil a souhaité rendre hommage à ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, et qui, pourtant, vivent parfois avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté, dans des conditions de logement difficiles et loin de leurs familles. L'association a toujours soutenu la lutte légitime des immigrants âgés pour le rétablissement d'une dignité qui a été bafouée : contrôles humiliants de la CAF, égalité des droits pour les retraites des mineurs, cheminots et anciens combattants, mise en garde contre la garde de retraité... et encore bien d'autres luttes.

La mission parlementaire

La mission parlementaire présidée par Denis Jacquat et dont le rapporteur est le sénateur Alexis Bachelay a rendu son rapport au mois de juillet 2013. Il y a urgence pour la mise en œuvre des 82 propositions listées à la fin de ce document, adoptées à l'unanimité des membres

si l'on veut améliorer la situation des immigrants âgés.

Les 82 propositions du rapport n'ont pas de valeur contraignante et l'on est face à un paradoxe : les mêmes administrations qui proposent une amélioration du sort de chibanis, sont aussi celles qui font pression sur eux avec des contrôles.

Il incombe donc aux associations et aux acteurs qui œuvrent en direction de ces personnes âgées, de s'approprier ce rapport, afin de rendre effectives ces propositions qui, selon ce même rapport, « visent à rapprocher ces personnes des dispositifs sanitaires et sociaux de droit commun, desquels elles sont souvent très éloignées ».

Des problématiques touchant les chibani-a-s peuvent être identifiées.

Le mythe du retour au pays

Pour les chibani-a-s, le retour au pays a longtemps été rêvé, mais à l'heure actuelle, il est surtout devenu un mythe de l'administration

Dossier : mobilisation pour les chibanis

et des hommes politiques, qui n'ont toujours pas compris que ces travailleurs ne retourneraient pas dans leur pays d'origine lors de leur retraite, et qu'ils doivent donc être pris en compte dans tous les aspects des politiques publiques : droits sociaux, logements, santé, loisirs...

L'envoi d'argent au pays

L'immigré envoie de l'argent dans son pays d'origine malgré sa faible retraite, au détriment de sa santé. Il se privera par exemple d'une paire de lunettes.

Les carrières compliquées

La reconstitution de leur carrière professionnelle est un parcours du combattant, car leurs carrières sont rarement linéaires ; la plupart d'entre elles comportent des périodes d'intérim et du travail pas ou partiellement déclaré (surtout dans certains secteurs comme l'agriculture et le BTP).

Cela pose problème au moment de la retraite, car les pensions de retraite sont alors bien plus faibles que ce qu'elles auraient dû être.

L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées

L'ASPA concerne les personnes

âgées qui ne bénéficient pas de pensions de retraite contributives, dès lors qu'elles ont peu ou pas travaillé, ou encore qu'elles n'ont pas été déclarées.

Comme cette allocation relève de la protection sociale, elle est soumise au principe de territorialité, contrairement à la pension de retraite contributive, qui elle, est exportable.

Elle exige 6 mois et un jour de présence en France. Une problématique similaire touche l'APL, puisqu'il faut résider au moins huit mois par an en France pour en bénéficier.

Le manque d'information des retraités par les caisses : CNAV (ou CARSAT), CAF... se traduit par des demandes de remboursement d'indus ou « trop perçus » qui peuvent atteindre 20 000 € !

En conséquence, pour en bénéficier, les requérants doivent avoir leur résidence principale sur le territoire français. La question est donc de savoir comment détermine-t-on qu'une personne dispose de sa résidence en France.

Initialement, chaque Caisse de sécurité appréciait à sa manière la condition de résidence, ce qui créait une

Dossier : mobilisation pour les chibanis

grande disparité dans le traitement des retraités et des contrôles étaient mis en place par les Caisses de sécurité sociale.

Le Décret du 14 mars 2007 est intervenu afin de mettre un terme à ces différences de traitement. Selon ce texte, deux critères devraient présider à la détermination de la résidence du retraité :

- A titre principal : son foyer principal
- A titre subsidiaire : le lieu de son séjour principal, soit 180+1jours (plus de 6 mois)

Il ressort que l'administration s'est contentée de n'appliquer, à tort, que le critère subsidiaire avec une particulière sévérité, afin d'écarter du bénéfice de l'ASPA les usagers ne justifiant pas d'un séjour de plus de six mois sur le territoire français. En juillet 2008, une circulaire est apparue, incitant les agents de l'administration à faire preuve d'une certaine clémence à l'égard des bénéficiaires de l'ASPA. Ceci étant, certaines caisses de sécurité sociale ont fait de l'excès de zèle et ont appliqué à la lettre le critère subsidiaire, allant jusqu'à comptabiliser la durée de six mois de date à date.

Or, en principe, afin de déterminer

-prudence est assez frileuse pour appliquer le critère du foyer principal, certaines juridictions de premier degré l'ont appliqué, tel que le Tribunal des affaires de sécurité sociale de Pau par un jugement du 22 avril 2013.



Sur les modalités du contrôle réalisé par les caisses de retraite, certaines d'entre elles ont mis en place une politique de contrôles systématiques envers certains usagers, vivants dans des foyers de travailleurs, sans pour autant respecter le principe du contradictoire. En effet, les usagers ne sont informés que par lettre quelques jours avant la venue des contrôleurs et surtout, en cas d'absence, la caisse procède à la suspension du versement de ladite allocation, sans en informer par avance le bénéficiaire, afin qu'il puisse apporter tout justificatif. Outre la suspension de l'allocation, de nombreux retraités se

Dossier : mobilisation pour les chibanis

sont vus réclamer le remboursement de l'allocation, au moyen de la répétition de l'indu, pour des montants pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros. Dans certains cas de figure, cette répétition de l'indu s'impute sur les allocations à venir, sans pour autant prendre en considération la nécessité de laisser au retraité le minimum vital.

Exemple, l'échelonnement d'une somme de 6000 € a été proposé à un migrant âgé de 86 ans. Néanmoins, des poursuites ont été suspendues, mais nous devons toujours rester vigilants.

La carte de retraité

Selon Maître Baba-Alic, qui intervenait durant le séminaire, la carte de retraité est un « piège » puisqu'elle supprime des droits sociaux. C'est en réalité un visa permanent, et il

est très difficile, pour ne pas dire impossible, de s'en débarrasser.

Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, avait été auditionné par la commission parlementaire sur la situation des vieux migrants. Il se plaint que les étrangers ne demandent pas assez souvent la carte de résident permanent, mais c'est bien lui qui donne les ordres aux préfets et ce sont les préfectures qui proposent ce type de cartes « Retraités ». En outre, la commission précitée n'a pas donné la parole à un seul résident de foyer Adoma !

Contrôles et harcèlement

Enfin, le dernier intervenant de cette plénière, Boualam Azahoum, membre du collectif « Justice et dignité pour les chibani-a-s », a réaffirmé que la situation des Chibanis est tellement grave qu'il faut arrêter les contrôles qu'il qualifie de « harcèlement ». Il rappelle que Maître Juliette Papin, avocate à Toulouse, a gagné un procès portant sur un contrôle, sur la base d'un manque d'information et qu'il faut s'en saisir.



Dossier : mobilisation pour les chibanis

Programme de l'ATMF Argenteuil Espace « Retrait'Actifs »

► L'ATMF Argenteuil, consciente des difficultés multiples auxquelles font face les chibani-a-s, a mis en place un lieu dédié qui leur est spécialement dédié : l'Espace « Retrait'Actifs ».

Pensé comme un lieu d'échange convivial, cet Espace Retrait'Actifs est ouvert tous les mercredis après-midi. Animé par plusieurs membres de l'ATMF Argenteuil, il permet aux chibani-a-s de se retrouver pour échanger autour d'une boisson chaude, mais aussi de participer à des activités, telles que :

- **Des séminaires et des conférences**

avec des spécialistes de l'immigration

- **Des événements festifs**, comme la fête des voisins, la participation au banquet des seniors de la ville d'Argenteuil et des rencontres avec d'autres associations

- **Des sorties culturelles** : le musée de la Mine, le musée de la Marine, le Château de Versailles, l'Institut du Monde Arabe, l'Assemblée nationale, le Parlement Européen...

Des voyages : les participants ont ainsi pu découvrir Carcassonne et Perpignan, Rouen et Strasbourg.
2015 – n°01

-Des ateliers sur des thématiques comme le jardinage ou l'informatique.



Dossier : mobilisation pour les chibanis

Programme de l'ATMF Aix-en-Provence

Soirées repas pour les Chibani-a-s

► **L'ATMF Aix-en-Provence s'engage pour la défense des droits des Chibani-a-s, mais aussi pour rompre leur isolement, en leur proposant des soirées de partage mêlant plusieurs générations dans les locaux de l'association.**

Défendre les droits des vieux migrants et les aider à sortir de leur solitude font partie des luttes de l'ATMF. Organiser des rencontres avec cette population s'avère important pour rompre la situation d'isolement dans laquelle se trouvent de nombreux chibani-a-s.

D'où l'intérêt que l'ATMF Aix-en-Provence propose en plus des conférences et débats sur les droits des vieux migrants, des soirées conviviales autour d'un repas. Elle leur permet ainsi de vivre des moments de divertissement et de partage avec des personnes et d'autres générations en dehors du foyer Adoma.



« Organiser des rencontres avec cette population s'avère important pour rompre la situation d'isolement dans laquelle se trouvent de nombreux chibani-a-s »

Dossier : mobilisation pour les chibanis

Journée de solidarité de Calima

Actions durant la Semaine bleue

► **A travers tout le travail entamé depuis 2008 par Calima, l'association a constaté qu'il faut travailler sur les manières de rompre l'isolement des chibanis en favorisant un certain nombre d'activités socioculturelle et en développant des projets culturels et artistiques.** C'est dans cet état d'esprit que Calima s'engage sur ce projet qui a un double objectif :

- Développer un travail de partenariat avec des associations de quartiers

- Mettre en place une action pour rendre hommage aux retraités et mettre en évidence leur mémoire

Depuis quatre années successives, l'association organise une action dans le cadre de la «Semaine bleue», un événement national à destination des personnes âgées, en partenariat avec les associations de quartiers. Cette année elle a décidé de faire du dernier dimanche du mois d'octobre une journée pour les chibani-a-s.

Calima a également pour objectif de créer des moments forts de croisement et d'échanges sur les

mémoires des chibani-a-s, afin de les sortir de l'anonymat et de mettre en valeur leur héritage.

Elle souhaite y associer tous les chibani-a-s, quelles que soient leurs origines ethniques et leurs appartenances religieuses.

Cette année, elle a choisi comme programme pour cette journée une lecture de contes, avec un repas couscous de la solidarité, suivi d'un concert avec la chanteuse Tata Milouda.



Défense des droits

Documentaire de la Cie Espace-Temps

« Si Balzac m'était conté »

► **A l'occasion de la Journée des droits des femmes, le 8 mars 2014, la Compagnie Espace-Temps a organisé la projection de son documentaire « Si Balzac m'était conté » à l'Espace culturel algérien de Paris.** Ce documentaire a été réalisé en 2012, dans le cadre d'un atelier d'écriture mis en place auprès de jeunes par Sandrine-Malika Charlemagne et Pantxo Arretz.

Une vingtaine de jeunes, âgés de douze à vingt-deux ans, lisent face à la caméra des textes de grands auteurs comme Prévert, Aragon, Beauvoir, Olympe de Gouge ou Mahmoud Darwich. A ces textes se mêlent ceux rédigés par les participants eux-mêmes.

« Une cité, la cité Balzac de Vitry-sur-Seine, une parmi d'autres ; des gamins, la jeunesse black blanc beur de France. Ils se prénomment Lilas, Laetitia, Samira, Scherhazad, Imâne, Bilal, Farès, Hishaam, Massé, Amar, Célia, Sindé, Justin, Eva, Imâne, Virginie, Marion, Isis, Karim, Lassana, Brahim, Toufiq et Rofrane.

Ils racontent leur présent et incarnent le devenir collectif, un présent

et un avenir malaxés par des textes du répertoire classique ou contemporain. Et par leurs propres mots » explique le journaliste Mustapha Harzoune, dans un article publié sur le site du Centre National de l'Histoire de l'Immigration.



2015 – n°01

Défense des droits

Défense des sans papier à l'ATMF Saint-Denis **Semaine d'action à Rome**

 **L'ATMF Saint-Denis s'implique dans les luttes et les actions de l'Union Nationale des Sans Papier, un rassemblement de différents collectifs de sans papiers.**

L'UNSP combat la politique actuelle de gestion des migrants sans papiers, et réclame leur régularisation, ainsi que la fermeture des centres de rétention. Elle se rassemble régulièrement dans les locaux de l'ATMF National et coordonne différentes actions.

Dans le cadre de ses activités, elle a pris part à l'organisation, avec la Coordination Internationale des Sans Papiers et des Migrants (CISPM) et le collectif Droits Ici Et Là-Bas (DIEL), à une semaine de mobilisation à Rome. L'objectif était de « défendre l'égalité, la dignité, la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous, partout dans le monde. »

Ces journées de manifestations et de concertations ont permis aux participants de mettre en lumière des similitudes dans les difficultés que rencontrent les migrants en Europe, que les collectifs considèrent comme étant liées à :
2015 – n°01

« -Des directives de l'U.E. qui ont pour objectif de les maintenir dans une situation de servage salarié liée aux exigences économiques du grand patronat

-Les difficultés qui s'accroissent avec une réglementation de plus en plus liée à l'arbitrage administratif et patronal qui maintient le sans papier dans un état de suspicion

-La délivrance d'un titre de séjour d'un an avec difficultés de renouvellement qui laisse le migrant dans une situation très précaire

-L'acharnement policier (chasse aux sans papiers, contrôle, enfermement, répression, expulsion)

-La gestion policière et non administrative de la situation des sans papiers

-Le non respect des conventions internationales

-L'odieux trafic sur le dos des migrants (taxes de régularisation etc...)

-La difficulté de maintenir les acteurs mobilisés »

Défense des droits

Chaîne humaine à Strasbourg

« Pour une autre politique migratoire »



▶ A l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale, plus de 500 personnes ont pris part à la chaîne humaine organisée par le collectif « Pour une autre politique migratoire », dont l'ATMF Strasbourg fait partie, le mercredi 26 novembre à Strasbourg. Des députés européens, les Verts et la Gauche Unitaire Européenne (Eva Joly, Michèle Rivasi, Marie-Christine Vergiat, Ernest Urtasun, Cornelia Ernst, Pablo Echenique, Malin Björk...) des élus strasbourgeois (Eric Schultz, Mine Gunbay, Alain Jund, Marie-Dominique Dreyssé, Pernelle Richardot...), ainsi que des citoyens participaient à cette chaîne humaine de solidarité avec les migrants.

Le soir, une réunion s'est déroulée au Parlement européen avec M. Claude Moraes, député britannique et membre du Labour Party. Différents membres du Collectif étaient présents, représentant plusieurs des associations membres : Teje, l'Association des Tunisiens à Strasbourg, Watch the Med, Migreurop, la Cimade et l'ATMF.

Défense des droits

Activités de l'ATMF Dijon

Lutte pour les droits de l'Homme

L'ATMF Dijon est membre du Collectif Asile et Migrant 21.

Ce collectif est constitué d'une trentaine d'organisations syndicales, politiques et associatives. Il a pour objectif de porter assistance aux demandeurs d'asile et aux sans-papiers. Il y a actuellement une centaine de demandeurs d'asile et de migrants qui vivent dans un squat à Dijon. Le collectif leur fournit nourriture, vêtements, assistance médicale, soutien juridique et accompagnement administratif. Les réunions du collectif sont fréquentes, puisqu'il se réunit toutes les deux à trois semaines.

Le collectif organise régulièrement des manifestations en direction de la préfecture ainsi que des conférences pour défendre le droit d'asile et combattre les idées reçues à propos des migrants.

L'ATMF Dijon est également membre du collectif Solidarité Palestine 21. Ce collectif a organisé des débats avec des projections de films sur la Palestine et les Palestiniens. Il met en place des actions de boycott des produits israéliens.

Il a notamment organisé les manifestations contre l'agression israélienne à Gaza. Le collectif a aussi participé à une soirée théâtrale avec la venue d'une troupe de théâtre palestinienne d'Hébron et il a également pris part, le 18 octobre, à un rassemblement pour la Palestine place de la République à Paris.

De plus, l'ATMF Dijon a contribué à la création d'une coordination des sections de l'Est en vue d'une mutualisation des moyens et une coordination des actions pour un meilleur impact des activités du réseau. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé avec d'autres ATMF (voir page suivante) une conférence-débat avec Mme Khadija Ryadi de l'AMDH et Ayad Ahram, président de l'ASDHOM, sur le thème « Maroc : violation des droits de l'homme et impunité ». C'était une réussite pour

l'ATMF Dijon, puisqu'elle a repris sa place dans le tissu associatif local et a démontré ses capacités d'organisation et son sérieux.

Enfin, l'ATMF Dijon a également été présente à la fête de l'Huma, du 12 au 14 septembre 2014.

Défense des droits

Conférence de Nancy, Dijon et Strasbourg Droits de l'homme au Maroc

Les associations membres de l'ATMF de Nancy, Dijon et Strasbourg se sont regroupées pour organiser conjointement une série de conférences-débats sur le thème: « Maroc, la situation des droits de l'Homme : rôle de l'impunité », en présence de Khadija Riyadi.

Ancienne présidente de l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH), Khadija Riyadi a reçu en 2013 le prix de l'ONU pour la cause des droits de l'Homme.

Invitée par l'ATMF, elle a ainsi animé trois conférences sur ce thème les 6, 7 et 8 novembre 2014, dans les villes respectives des trois associations.

A Dijon, la conférence était également animée par Ayad Ahram, Président de l'Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM).

«Khadija Riyadi a reçu en 2013 le prix de l'ONU pour la cause des Droits de l'Homme»



A la suite des conférences, des débats étaient organisés avec la salle. Selon Mme Ryadi : « Le point le plus important, aujourd'hui, c'est que l'impunité règne au Maroc. C'est elle qui autorise les violations graves des droits de l'homme commises par l'État car ses responsables ne sont jamais poursuivis pour leurs crimes. La justice marocaine n'est pas indépendante, elle est instrumentalisée par le pouvoir et permet de blanchir ceux qui se rendent coupables de violations des droits de l'homme. Les détournements de fonds publics, le pillage des ressources naturelles du Maroc par des entreprises ou des individus, sont des crimes, mais ne sont jamais punis et cela encourage d'autres à agir de même. »

Défense des droits

Activités du national

Permanences juridiques et sociales à Paris

► L'ATMF National accueille tous les jours, du mardi au vendredi, dans le cadre de sa permanence juridique et sociale les personnes rencontrant des difficultés d'ordre juridique ou administratif.

Les activités de la permanence comprennent un volet juridique et un volet social.

Ainsi, en matière juridique, les personnes sont renseignées sur l'état du droit. L'association peut, si besoin, rédiger des recours (gracieux ou hiérarchique) ou les aider à constituer un dossier (régularisation, demande de nationalité, regroupement ou réunification familiale...).

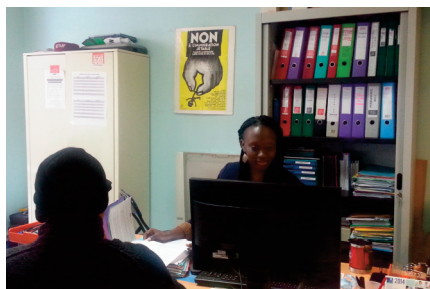
En matière de droits sociaux, la juriste de la permanence informe les personnes sur les prestations sociales auxquels elles peuvent prétendre et les accompagne dans leurs démarches (ASPA, CAF, CPAM...).

Elle facilite en cas de besoin le dialogue entre les personnes et l'administration (CAF, préfecture, consulat...). Dans le cadre de cette permanence, l'ATMF peut également interpellier les élus locaux et

les administrations sur des situations particulières. Elle est, par ailleurs, amenée à rédiger des lettres d'accompagnement pour les personnes ayant des difficultés à s'exprimer en français.

La permanence est souvent amenée à orienter les primo-arrivants, les retraités, les anciens combattants et les sans papier.

En plus de cet accueil quotidien, deux avocates bénévoles tiennent une permanence tous les quinze jours. Maître Clémentine Ebert s'occupe notamment des questions liées à la nationalité, à l'asile et aux titres de séjour et Maître Ibtissem Evrard intervient en droit privé (droit de la famille, droit pénal...



Les associations membres peuvent solliciter le National lorsqu'elles ont besoin d'informations juridiques pour accompagner les personnes.

Défense des droits

Association des Mineurs Marocains du Nord **Caravane et information sur les droits**

Durant un mois, de novembre à décembre 2012, la caravane des Mineurs Marocains du Nord-Pas-de-Calais « la Mémoire au service des droits de l'homme » s'est déplacée sur les trois provinces marocaines, qui ont connu jusqu'en 1976 le recrutement massif d'ouvriers pour extraire le charbon. Cette caravane était destinée aux habitants et aux acteurs du territoire.

Une journée était consacrée à la réactualisation des droits. L'Association des Mineurs Marocains du Nord a ramené en France les dossiers de toutes les personnes reçues.

L'année 2014 a été marquée par l'instruction de 365 dossiers de personnes résidant au Maroc, anciens

mineurs retraités retournés au pays ou leurs veuves. Chaque personne a reçu une réponse écrite.

273 demandes ont ainsi pu être résolues et 92 sont encore en cours de traitement. L'AMMN a rencontré le responsable du service de Sécurité sociale de la Caisse Autonome Nationale de Sécurité Sociale Minière des étrangers du Maghreb, concernant la couverture sécurité sociale des Marocains retraités du régime français et résidant à l'étranger. Elle est également en train de rédiger un livre blanc en collaboration avec l'écrivain Ricardo Montserrat, afin d'émettre des propositions à destination des administrations françaises et marocaines. Elle reste mobilisés pour les anciens mineurs ayant signé une conversion à la fermeture des



Défense des droits



mines. 30 personnes ont fait appel des décisions les concernant auprès de la Cour d'Appel et les conclusions doivent être rendues en février 2015. Elle les accompagne dans leurs démarches, en collaboration avec les deux avocats qui les représentent.

Le 29 janvier 2013, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM). Les dix anciens mineurs de fond marocains gagnent leur procès, qu'ils mènent depuis 5 ans pour discrimination raciale. Ils sont indemnisés à hauteur de 40 000 euros en raison de la perte de chance pour refus discriminatoire.

2015 – n°01

L'AMMN a mis en place un listing et organisé des réunions d'information. Durant l'année 2014, au cours de permanences sociales et juridiques, nous avons accompagné 742 personnes : 584 hommes et 158 femmes et elle a effectué 4 174 démarches.

Actuellement, 155 personnes ont établi un dossier, qui a été transmis à l'un des 4 avocats, avec qui l'AMMN travaille.

Elle aide chaque personne à constituer son dossier, elle lui explique le principe de jurisprudence et elle collabore étroitement avec ces avocats.

Rencontres culturelles

Spectacles de l'ATMF Nancy

Confrérie des Hmadcha et musique

Afin de faire découvrir au public lorrain des musiques et des traditions venues d'ailleurs, l'ATMF Nancy a collaboré avec d'autres associations de la région pour organiser deux concerts en 2014.

Le 24 mai, avec l'Association de Lutte Olympique et Diffusion culturelle (ALODC), et l'Association Lorraine de Musiques et Instruments du Monde (ALMIM), l'ATMF Nancy a proposé au public de découvrir la musique orientale à travers une soirée arabo-orientale animée par Khaled Alhafez, professeur de l'Institut supérieur de musique de Damas et spécialiste du chant arabe. Khaled Alhafez a participé à plusieurs concerts en Europe, avec différents groupes : Kan Zaman, Nawa et RAML.

Le 4 octobre, c'est avec l'association Diwan, l'Association lunévilloise de l'insertion par le sport, la culture et l'initiative artistique (Aliscia) et l'Association de lutte olympique et diffusion culturelle (Alodc) que l'ATMF a organisé un autre concert. Il s'agissait cette fois-ci d'un spectacle de la confrérie soufie marocaine des

Hmadcha de Fès. A travers la transe extatique, le chant, la danse et la musique, ses pratiquants veulent entrer en communication directe avec le divin.

«Un Français laïc fait partie de la confrérie soufie des Hmadcha»

L'intérêt du spectacle, déjà inhabituel, a été encore accentué par la présence de Frédéric, un Français qui s'est expatrié

à Fez après avoir découvert cette musique si particulière. Lui-même laïc, il fait pourtant partie de la communauté soufie et participe aux spectacles. En Lorraine, il a ainsi pu conter les histoires de la confrérie et expliquer le rituel sacré aux nombreux spectateurs venus pour découvrir leurs pratiques.



Rencontres culturelles

Quinzaine culturelle de l'ATMF Sens

« Dixième anniversaire »

► **Du 7 au 22 novembre 2014,** rejoindre l'Europe. l'ATMF Sens et la MJC de la ville ont organisé conjointement la dixième édition de la Quinzaine culturelle de Sens qui a attiré environ 300 personnes, à travers trois événements.

En attendant d'obtenir la possibilité de traverser, ils sont condamnés à rester dans des centres surchargés, dans des conditions de vie très difficiles et sans aucune garantie sur leur avenir.

En premier lieu, la littérature de jeunesse arabe était à l'honneur avec une exposition qui lui était consacrée à la MJC, composée de panneaux retraçant son histoire et son essor. Les visiteurs de l'exposition ont aussi eu la chance de pouvoir découvrir le travail de Raoud Karray, professeur de communication visuelle et des arts graphiques à l'Institut supérieur des arts et métiers de Sfax, en Tunisie, et auteur de livres pour enfants dont il fabrique lui-même le papier et une partie des couleurs.

Cette quinzaine culturelle a continué ensuite avec la projection du documentaire « Ceuta, douce prison », en présence de son réalisateur Loïc H. Réchi, le 20 novembre. Filmé à Ceuta, enclave espagnole au Maroc, il suit le quotidien des migrants qui viennent pour tenter de traverser la Méditerranée et de



Pour conclure cette Quinzaine, un concert a été organisé à la MJC, le samedi 22 novembre, avec le groupe trio Tavoralt, dont la musique mêle musique occidentale et orientale, sur des textes engagés.

Rencontres culturelles

Festival de l'ATMF BHL

« Festival Migrations »



► L'ATMF BHL a organisé, en partenariat avec l'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH), la première édition du Festival Migrations.

Durant trois semaines, du 7 au 29 novembre, les organisateurs du festival ont proposé différents rendez-vous au public : projections de films et de documentaires (« Sac de farine », « Chacun sa vie », « La Marche », « Eau argentée, Syrie autoportrait » et « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ? »), concert de la chanteuse Oum, découverte du travail du plasticien syrien Khalil Hem-sok, artiste spécialisé dans la pyrogravure, et présentation du livre accompagnée d'une séance de dédicaces de Joumana Maarouf, auteure du livre « Lettres de Syrie ».

Ce festival avait pour but de faire découvrir au public la richesse du métissage culturel, sans cibler de nationalité en particulier, mais aussi le sensibiliser aux ravages du conflit en Syrie.

Rencontres culturelles

Festival de l'ATMF Aix-en-Provence

« Cultures urbaines au cœur du Jas »

► « Cultures urbaines au cœur du Jas », manifestation culturelle organisée par l'ATMF d'Aix, a vécu avec succès sa 2ème édition le 27 juin 2014 au Parc paysager du Jas de Bouffan à Aix-en-Provence. Plus de 800 personnes de plusieurs quartiers ont vécu des moments de partage, de sensations nouvelles et de découvertes des cultures urbaines dans leurs diversités. Durant cette journée, plusieurs activités étaient proposées (jeux, stands de nourriture...) ainsi que des spectacles mettant en avant des formes d'art diverses : danse, musique, graffitis...

Nombreux sont les jeunes de ces quartiers qui se sont révélés demandeurs d'ouverture à la culture. Ce sont des jeunes dans le besoin de s'enrichir, de développer et de mettre en valeur leurs potentiels artistiques. La rencontre des artistes avec les usagers et les jeunes dans cet espace public a été vécue avec beaucoup d'intérêt et a été l'occasion de nombreux échanges.



Activités diverses

Activités de l'ATMF Sens

Sport, jeunesse et citoyenneté

► **L'ATMF Sens a décidé, lors de son assemblée générale, de constituer l'association « Racing Club de Sens » pour gérer le club de football.** Un travail d'éveil et d'aide à la réussite scolaire à travers l'atelier enfants est aussi ouvert, destiné en priorité aux enfants qui fréquentent l'activité football. Le projet de l'ATMF est d'articuler l'activité sportive gérée par l'association Racing Club et l'activité culturelle organisée par l'association mère ATMF.

Chaque année, l'ATMF mène également une action de sensibilisation à la citoyenneté, en accompagnant des jeunes à la mairie pour qu'ils s'inscrivent sur la liste électorale. Elle a également distribué un document intitulé «Je vote donc j'existe». Conçu par l'ATMF National, il présente les droits et les devoirs civiques.

Elle organise aussi des actions de plaidoyer avec une campagne pour les droits des Chibani-a-s, afin qu'ils puissent jouir de la libre circulation entre les pays d'origine et le pays d'accueil sans être pénalisés s'ils

dépassent six mois dans leur pays d'origine.

En plus des activités à destination des femmes et des migrants âgés, **l'association organise tous les mercredis après-midi un atelier pour les enfants,** qui compte jusqu'à quinze participants. Il vise à favoriser la découverte de la lecture et des travaux manuels, et propose également des séances d'aide aux devoirs.

L'objectif est de favoriser l'épanouissement des enfants ou des jeunes adolescents, leur permettre de se comporter en citoyen et de s'améliorer dans leur cursus scolaire : en un mot de progresser, de sortir de la spirale de l'échec, du désœuvrement et de la violence.

Enfin, l'ATMF Sens tient également une permanence afin d'orienter les usagers vers les services institutionnels, leur expliquer leurs droits, ainsi que leurs devoirs, et lutter contre les discriminations dont les usagers sont victimes

Activités diverses

Activités de l'ATMF Nancy

Manifestations, sorties et éducation

L'ATMF Nancy propose et participe à de nombreuses activités, sur des thématiques et qui prennent des formes diverses : manifestations, spectacles, projections de film...

► **Tout au long de l'année, l'association organise des cours de français** pour les personnes dont ce n'est pas la langue maternelle, destiné principalement aux adultes. C'est à ce titre qu'en septembre, elle a participé à un échange sur l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française avec d'autres associations engagées sur cette thématique. Couronnée de succès, cette première réunion a débouché sur une rencontre trimes-trielle entre les associations et à un état des lieux pour augmenter le nombre de ses bénéficiaires

Face aux bombardements de la bande de Gaza en juillet, l'association a co-organisé en juillet une manifestation pour les condamner et soutenir le peuple palestinien, avec plusieurs centaines de militants.

Le mois d'octobre a lui aussi été chargé, puisque l'ATMF Nancy a organisé deux évènements.

Le premier a eu lieu dans le cadre du Festival du film de chercheur, avec la projection du documentaire « Le thé ou l'électricité » de Jérôme Le Maire, traitant des politiques de développement au Maroc. Cette projection a été organisée par le CNRS, l'Université de Lorraine, l'association Diwan et l'ATMF et a été suivie d'un débat avec Romain Simenel, ethnologue, sur les conséquences de ce type de politiques de développement dans le contexte marocain

Lors du second, les adhérents de l'ATMF et leurs familles étaient invités à participer à un week-end de découverte des Vosges, les 11 et 12 octobre. Après un pique-nique au lac de Gérardmer, les participants ont pu participer à une randonnée et à un parcours d'accrobranche, puis à une soirée musicale et des débats. Le lendemain, ils ont visité une ferme pédagogique pour découvrir la vie agricole, puis une fabrique de bonbons.

Activités diverses

Activités de l'ATMF Rennes

Repas solidaires, sorties et aide administrative



Témoignage :

« Nous travaillons à l'accompagnement des familles, essentiellement maghrébines, dont plusieurs sont illettrées ou ont des difficultés à accéder à Internet »

Jamel, membre de l'ATMF Rennes

Pour célébrer la fin du Ramadan, l'ATMF Rennes a organisé un repas solidaire à destination de jeunes en difficulté suivis par l'association.

Organisée en collaboration avec d'autres associations rennaises, la soirée a rassemblé une cinquantaine de participants autour d'un repas cuisiné par un groupe de bénévoles.

D'autres activités ont été organisées tout au long de l'année par l'ATMF : sorties au stade pour voir des matchs de football, au cinéma ainsi que des sorties au musée pour visiter des expositions. Dans son local, l'association propose également à ceux qui le souhaitent de venir s'installer un moment, se rencontrer...

pour boire un café, discuter, se rencontrer...

En partenariat avec la mairie, elle fournit également à ceux qui en font la demande des cartes de transports gratuites.

Au quotidien, les deux salariés de l'association de Rennes se relaient dans une permanence ouverte quatre jours par semaine, afin d'aider des personnes en difficultés dans toutes leurs démarches et les accompagner à leurs rendez-vous administratifs. Elle est aussi en contact avec différents avocats pour les personnes ayant besoin d'une aide juridictionnelle.

L'association participe également à la rédaction et à la diffusion de communiqués, ainsi qu'à des manifestations.

Activités diverses

Activités de l'ATMF Reims

Repas et activités culturelles

▶ A Reims, l'ATMF mène de nombreuses actions qui animent la vie locale.

Dans un esprit de convivialité et de partage, elle a organisé, durant tout le mois de Ramadan, des repas gratuits à Reims pour rompre le jeûne.

Cité dans le journal *L'Union*, le président, Mohammed El Haddaoui, explique : « c'est l'occasion de faire émerger la solidarité dans le quartier : toutes les personnes peuvent rompre le jeûne et partager gratuitement un repas collectif à titre humanitaire et dans une ambiance amicale ».

Afin de favoriser l'autonomie des personnes d'origine étrangère, elle leur propose aussi plusieurs ateliers.



Ainsi, depuis plus de vingt ans, elle organise un cours d'alphabétisation destiné aux personnes non francophones.

Elle a également mis en place cette année une visite de la médiathèque, afin de faire découvrir ce lieu à une quinzaine de femmes. Cela leur a permis de s'inscrire afin d'emprunter des livres, mais aussi de participer à des ateliers d'informatique.



2015 – n°01



35

Activités diverses

Activités de l'ATMF Paris

Repas-débats et repas solidaires

 **Durant le mois de Ramadan, français, enseignement alternatif... l'ATMF Paris-75 a organisé un repas solidaire quotidien dans les locaux de l'ATMF National.**

Chaque soir, une cuisinière est venue pour préparer un repas, vendu ensuite à prix libre. A chaque fois, une dizaine de repas a ainsi été fourni aux personnes désireuses de rompre le jeun avec l'ATMF.

Un deuxième projet a été monté en partenariat avec les associations Alinea et Ch'ul Ixim. Il s'agit cette fois d'un projet de rencontres bi-mensuelles autour d'un repas afin de débattre avec différents acteurs engagés dans des causes variées. Pour sa première édition, le 8 novembre, le groupe réuni par les trois associations a ainsi pu discuter de nombreuses causes pour lesquelles les participants se battaient : planning familial et lutte contre les violences faites aux femmes, cafés associatifs et cantines autogérées, achats alternatifs de produits alimentaires (AMAP, associations, boutiques solidaires) et sauvegarde de pratiques agricoles anciennes, soutien scolaire, enseignement du

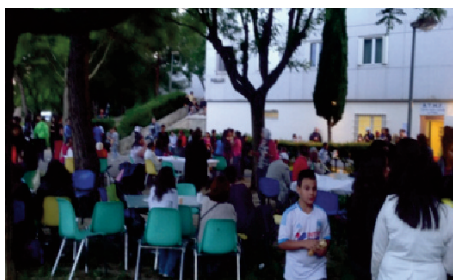
Pour les participants, ce repas a été notamment l'occasion de découvrir la boutique La Grosse Patate, qui propose des produits alimentaires à prix réduits en échange d'heures de bénévolat dans ses locaux, et le travail de l'association Ch'ul Ixim. Cette structure, dont le nom signifie « Mais sacré » veut participer au développement d'une communauté d'environ 70 habitant-e-s au Chiapas, Mexique. Les objectifs sont l'acquisition de terrain pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, la pratique d'une économie alternative pour l'autonomie, en utilisant de préférence les savoirs ancestraux de l'agriculture pré-hispanique, qui ont perduré au Mexique.

Cette première édition, couronnée de succès, a été suivie d'autres rencontres durant les mois de novembre et de décembre 2015.

Fête des voisins

Repas de l'ATMF Aix-en-Provence

Pique-nique pour la Fête des Voisins



Le 23 mai dernier, à l'occasion de la Fête des Voisins plusieurs associations membres de l'ATMF ont organisé un événement pour la célébrer, comme l'ATMF Aix-en-Provence.

La Fête des voisins est devenue incontournable aussi bien pour l'ATMF Aix-en-Provence que pour les habitants du Jas de Bouffan (quartier d'Aix-en-Provence). Cette année, plus de 300 personnes, de tous âges, de cultures différentes, étaient au rendez-vous devant le local de l'ATMF pour participer à cette fête. La rencontre s'est déroulée autour d'un grand buffet constitué par ce que chacun(e) a apporté et qui était partagé entre tous.

L'ATMF a préparé des grillades, des salades et des boissons supplémentaires. Cette rencontre a été également un moment de divertissement avec de la musique, du chant et de la danse. Cette bonne ambiance a contribué à tisser de nouveaux liens sociaux par l'échange et le partage.

Espace Jeune

ALSH d'Aix-en-Provence

Centre de loisirs de l'ATMF

► **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'ATMF d'Aix-en-Provence est géré par un directeur et une équipe d'animateurs spécialisés.**

Il accueille les enfants de 6 à 17 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les enfants qui le fréquentent habitent principalement le quartier du Jas de Bouffan et sont de plus en plus nombreux. Le programme des activités prend en compte les besoins des enfants en fonction de leur âge. Le centre propose aussi bien des activités au centre (activités créatives, travaux artistiques et manuels, activités physiques, jeux de stratégie, jeux éducatifs, dessin, peinture...) que des activités à l'extérieur (sorties culturelles comme des musées, des séances de cinéma, des spectacles, activités sportives, séjours à la mer, à la montagne, au ski, stages multisports, tournois sportifs...).



NOS ASSOCIATIONS MEMBRES

ATMF Aix-en-Provence

atmf13@hotmail.fr

ATMF Argenteuil

atmfargent@yahoo.fr

AMMN

ammn59-62@wanadoo.fr

ATMF Bagneux

atmf.sud92@yahoo.fr

ATMF BHL

atmf.bhl@free.fr

Calima

calima.alsace@yahoo.fr

Compagnie Espace-Temps

cieespace.temps@yahoo.fr

ATMF Dijon

atmfdijon@gmail.com

ATMF Gennevilliers

atmfg@free.fr

ATMF Montpellier

atmf34@hotmail.fr

ATMF Nancy

atmf54@free.fr

ATMF Nantes

atmf.nantes44@gmail.com

ATMF Paris 75

atmfparis75@yahoo.fr

ATMF Rennes

atmf@outlook.fr

ATMF Reims

atmf51@hotmail.fr

ATMF Strasbourg

atmf.strasbourg@gmail.com

ATMF Sens

atmf.sens@bbx.fr

ATMF Saint Denis

atmf93@emailasso.net

La Voix de l'ATMF

Publication de l'ATMF National

Ont collaboré à ce numéro : l'ATMF Aix, l'ATMF Argenteuil, l'AMMN, l'ATMF BHL, Calima, la Compagnie Espace-Temps, l'ATMF Dijon, l'ATMF Nancy, l'ATMF National, l'ATMF Paris 75, l'ATMF Rennes, l'ATMF Reims, l'ATMF Strasbourg, l'ATMF Sens et l'ATMF Saint-Denis

Photo de couverture : Saïd Laayari

Conception graphique et rédaction : Alice Gagnant

**Pour contacter
l'ATMF National :
10 rue Affre - 75018 Paris
01 42 55 91 82
national@atmf.org**

La Voix de l'ATMF est éditée
avec le soutien de

 **île de France**

l'acse

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances